

EU-SILC

RAPPORT FINAL SUR LA QUALITÉ

LUXEMBOURG

2006 - Vague 4

Table des matières

1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES LONGITUDINAUX COMMUNS FONDES SUR LA DIMENSION LONGITUDINALE DES STATISTIQUES EU-SILC	3
1.1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES TRANSVERSAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION TRANSVERSALE DES STATISTIQUES EU-SILC 2006.....	3
2. PRÉCISION	12
2.1. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	12
2.1.1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON EU-SILC À PARTIR DE QUATRE ÉCHANTILLONS :.....	12
2.1.2. UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE	12
2.1.3. TAILLE ÉCHANTILLON ET CRITÈRES D'ALLOCATION.....	14
2.1.4. SCHÉMA DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON	14
2.1.5. SYSTÈME DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON.....	15
2.1.6. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS.....	15
2.1.7. RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS	15
2.1.8. PONDÉRATIONS	15
2.1.8.1. Effets du plan d'échantillonnage.....	15
2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse	17
2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures.....	23
2.1.8.4. Pondération longitudinale finale.....	23
2.1.8.5. Ajustement pour non-réponse.....	23
2.1.8.6. Ajustements aux données extérieures.....	23
2.1.8.7. Pondération longitudinale finale.....	23
2.1.8.8. Pondération transversale final des ménages	24
2.1.9. SUBSTITUTIONS	26
2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution.....	26
2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible.....	26
2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135).....	26
2.2. ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE.....	27
2.3. ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	37
2.3.1. ERREURS DANS LA BASE DE SONDAGE ET LA COUVERTURE	37
2.3.2. ERREURS DE MESURE ET DE TRAITEMENT	38
2.3.2.1. Erreurs de mesure	38
2.3.2.2. Erreurs de traitement	39
2.3.3. ERREURS DE NON-RÉPONSE.....	40
2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenue.....	40
2.3.3.2. Non-réponse des unités	41
2.3.3.3. Ventilation des ménages selon la situation du ménage (DB110), l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire « ménage » (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135) 45	45
2.3.3.4. Ventilation des personnes selon l'appartenance au ménage (RB110).....	45
2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions	46
2.4. MODE DE COLLECTE DES DONNÉES	48
2.5. PROCÉDURE D'IMPUTATION	48
2.6. LOYER IMPUTÉ.....	49

2.7. VOITURES DE SOCIÉTÉ.....	49
3. COMPARABILITÉ.....	50
3.1. CONCEPTS ET DÉFINITIONS DE BASE.....	50
3.2. COMPOSANTES DU REVENU.....	51
3.2.1. LES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉFINITIONS NATIONALES ET LES DÉFINITIONS TYPES DES STATISTIQUES EU-SILC, ET UNE ÉVALUATION, SI DISPONIBLE, DES RÉPERCUSSIONS DES DIFFÉRENCES MENTIONNÉES SERONT COMMUNIQUÉES POUR LES VARIABLES CIBLES SUIVANTES:	51
3.2.2. LA SOURCE OU LA PROCÉDURE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES VARIABLES DU REVENU....	51
3.2.3. LA FORME SOUS LAQUELLE ONT ÉTÉ OBTENUES LES VARIABLES DU REVENU AU NIVEAU DES COMPOSANTES (PAR EXEMPLE BRUTES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE ET DE COTISATIONS SOCIALES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE, NETTES DE COTISATIONS SOCIALES).....	51
3.2.4. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR OBTENIR LES VARIABLES CIBLES DU REVENU SOUS LA FORME REQUISE (C'EST-À-DIRE EN TANT QUE VALEUR BRUTE).....	52
3.3. RÈGLES DE SUIVI	52
4. COMPARABILITÉ.....	53
4.1. COMPARAISON DES VARIABLES CIBLES DU REVENU ET DU NOMBRE DE PERSONNES PERCEVANT UN REVENU POUR CHAQUE «COMPOSANTE DU REVENU» AVEC DES SOURCES EXTÉRIEURES	53

1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES LONGITUDINAUX COMMUNS FONDES SUR LA DIMENSION LONGITUDINALE DES STATISTIQUES EU-SILC

Les indicateurs communautaires longitudinaux sont à fournir à partir de 2007. Ci-dessous les indicateurs communautaires transversaux pour 2006.

1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC 2006

Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux

*T1. Taux de risque de pauvreté monétaire selon l'âge et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by age and gender)*

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
female_0-15	18	17.8477	18.5990	2.16254
female_0-17	19	18.7993	19.5273	2.07872
female_0-59	16	15.8955	15.9699	1.31045
female_0-64	15	15.4131	15.4704	1.23976
female_0-74	15	14.7992	14.8652	1.15322
female_16+	13	13.4834	13.3410	1.06245
female_16-24	22	22.3456	21.5743	3.13217
female_16-64	15	14.7148	14.5694	1.20259
female_18+	13	13.1350	12.9763	1.05509
female_18-24	21	20.9225	19.8655	3.42149
female_18-64	14	14.3205	14.1550	1.19501
female_25-49	15	15.4337	15.4535	1.42242
female_50-64	9	8.7727	8.6208	1.35083
female_60+	8	8.0121	7.8677	1.38114
female_65+	8	7.9839	7.8655	1.61598
female_75+	7	6.6596	6.2063	2.18189
female_total	14	14.3120	14.3424	1.11036
male_0-15	20	20.3485	20.3944	2.31895
male_0-17	20	20.4173	20.4485	2.25798
male_0-59	15	15.0240	15.0952	1.34003
male_0-64	15	14.6571	14.7002	1.28214
male_0-74	14	14.0499	14.1131	1.22419
male_16+	12	12.1356	12.1767	1.13634
male_16-24	16	16.4565	16.8998	3.18681
male_16-64	13	12.9038	12.9458	1.23968
male_18+	12	11.9234	11.9636	1.11494
male_18-24	15	15.4232	15.9717	3.45308

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
male_18-64	13	12.6735	12.7150	1.21593
male_25-49	13	12.8891	12.9907	1.24489
male_50-64	11	10.8668	10.5281	1.63249
male_60+	8	7.8079	7.7043	1.43096
male_65+	8	7.8787	7.9140	1.77703
male_75+	9	9.3442	8.9309	3.06372
male_total	14	13.8354	13.8778	1.19080
total_0-15	19	19.1404	19.5254	1.80737
total_0-17	20	19.6331	20.0015	1.76386
total_0-59	15	15.4542	15.5269	1.23319
total_0-64	15	15.0327	15.0829	1.17228
total_0-74	14	14.4252	14.4897	1.10692
total_16+	13	12.8230	12.7703	1.02440
total_16-24	19	19.4093	19.2384	2.41069
total_16-64	14	13.8110	13.7587	1.12999
total_18+	13	12.5415	12.4802	1.01567
total_18-24	18	18.1800	17.9221	2.57420
total_18-64	13	13.4985	13.4361	1.12045
total_25-49	14	14.1572	14.2179	1.23011
total_50-64	10	9.8062	9.5633	1.22802
total_60+	8	7.9210	7.7948	1.26276
total_65+	8	7.9371	7.8867	1.52961
total_75+	8	7.8080	7.3707	2.12116
total_total	14	14.0759	14.1122	1.07479

**T2. Taux de risque de pauvreté selon l'activité la plus fréquente et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by most frequent activity and gender)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Atwork_female_16+	10	10.3457	10.1873	1.3012
Atwork_female_16-64	10	10.3549	10.1964	1.3025
Atwork_female_18+	10	10.3458	10.1874	1.3012
Atwork_female_18_64	10	10.3551	10.1965	1.3025
Atwork_female_65+
Atwork_male_16+	10	10.2253	10.4057	1.0620
Atwork_male_16-64	10	10.2460	10.4346	1.0646
Atwork_male_18+	10	10.2436	10.4265	1.0630
Atwork_male_18_64	10	10.2644	10.4556	1.0657
Atwork_male_65+
Atwork_total_16+	10	10.2753	10.3159	1.0281
Atwork_total_16-64	10	10.2913	10.3365	1.0299
Atwork_total_18+	10	10.2861	10.3281	1.0290
Atwork_total_18_64	10	10.3021	10.3487	1.0308
Atwork_total_65+
Notatwork:Otherinactive_female_16+	16	16.4940	16.3090	1.6020
Notatwork:Otherinactive_female_16-64	20	19.7185	19.4599	2.0450
Notatwork:Otherinactive_female_18+	16	15.8457	15.6244	1.5985
Notatwork:Otherinactive_female_18_64	19	19.0482	18.7337	2.0695
Notatwork:Otherinactive_female_65+	8	7.7960	7.8344	1.8645
Notatwork:Otherinactive_male_16+	22	21.5745	20.9633	3.6651
Notatwork:Otherinactive_male_16-64	21	21.3909	20.7655	3.6816
Notatwork:Otherinactive_male_18+	22	21.7082	20.9640	4.0293
Notatwork:Otherinactive_male_18_64	21	21.4860	20.7217	4.0516
Notatwork:Otherinactive_male_65+	53	53.0174	63.0724	29.0555
Notatwork:Otherinactive_total_16+	18	17.5472	17.2679	1.6862
Notatwork:Otherinactive_total_16-64	20	20.1579	19.8018	2.0661
Notatwork:Otherinactive_total_18+	17	16.9292	16.6008	1.6951
Notatwork:Otherinactive_total_18_64	20	19.6318	19.2060	2.1143
Notatwork:Otherinactive_total_65+	8	8.0485	8.0995	1.8657
Notatwork:Retired_female_16+	6	6.1177	5.7710	2.2117
Notatwork:Retired_female_16-64
Notatwork:Retired_female_18+	6	6.1177	5.7710	2.2117
Notatwork:Retired_female_18_64
Notatwork:Retired_female_65+	8	8.4736	8.0599	3.0639
Notatwork:Retired_male_16+	6	6.4974	6.6755	1.4685
Notatwork:Retired_male_16-64	3	2.5810	3.2063	1.5041
Notatwork:Retired_male_18+	6	6.4974	6.6755	1.4685

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Notatwork:Retired_male_18_64	3	2.5810	3.2063	1.5041
Notatwork:Retired_male_65+	8	7.7548	7.8055	1.8010
Notatwork:Retired_total_16+	6	6.3801	6.3949	1.3475
Notatwork:Retired_total_16-64	2	1.7077	2.1112	1.0007
Notatwork:Retired_total_18+	6	6.3801	6.3949	1.3475
Notatwork:Retired_total_18_64	2	1.7077	2.1112	1.0007
Notatwork:Retired_total_65+	8	7.9697	7.8816	1.7115
Notatwork:Unemployed_female_16+	44	44.0368	44.6724	7.6345
Notatwork:Unemployed_female_16-64	44	44.0368	44.6724	7.6345
Notatwork:Unemployed_female_18+	44	44.0368	44.6724	7.6345
Notatwork:Unemployed_female_18_64	44	44.0368	44.6724	7.6345
Notatwork:Unemployed_male_16+	54	53.6980	52.6090	7.5059
Notatwork:Unemployed_male_16-64	54	53.6980	52.6090	7.5059
Notatwork:Unemployed_male_18+	53	53.1255	52.0213	7.5874
Notatwork:Unemployed_male_18_64	53	53.1255	52.0213	7.5874
Notatwork:Unemployed_total_16+	50	49.5157	49.1641	5.4971
Notatwork:Unemployed_total_16-64	50	49.5157	49.1641	5.4971
Notatwork:Unemployed_total_18+	49	49.1635	48.8116	5.5207
Notatwork:Unemployed_total_18_64	49	49.1635	48.8116	5.5207
Notatwork:total_female_16+	16	15.7932	15.6053	1.4061
Notatwork:total_female_16-64	20	19.6495	19.4186	1.8770
Notatwork:total_female_18+	15	15.2430	15.0254	1.4012
Notatwork:total_female_18_64	19	19.0564	18.7790	1.8908
Notatwork:total_female_65+	8	8.0256	7.9081	1.6244
Notatwork:total_male_16+	15	15.1932	15.0117	1.8427
Notatwork:total_male_16-64	21	20.8394	20.4560	2.7384
Notatwork:total_male_18+	15	14.7336	14.5308	1.8408
Notatwork:total_male_18_64	21	20.6862	20.2544	2.8321
Notatwork:total_male_65+	8	7.9653	8.0283	1.8022
Notatwork:total_total_16+	16	15.5673	15.3842	1.3381
Notatwork:total_total_16-64	20	20.0500	19.7691	1.7852
Notatwork:total_total_18+	15	15.0540	14.8444	1.3359
Notatwork:total_total_18_64	20	19.5847	19.2572	1.8044
Notatwork:total_total_65+	8	7.9988	7.9610	1.5438
total_female_16+	13	13.3561	13.1933	1.0703
total_female_16-64	15	14.5599	14.3895	1.2118
total_female_18+	13	13.0021	12.8222	1.0633
total_female_18_64	14	14.1579	13.9662	1.2048
total_female_65+	8	8.0080	7.8912	1.6217
total_male_16+	12	11.9462	11.9992	1.1312

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
total_male_16-64	13	12.6790	12.7348	1.2333
total_male_18+	12	11.7355	11.7877	1.1096
total_male_18_64	12	12.4495	12.5049	1.2092
total_male_65+	8	7.8968	7.9332	1.7818
total_total_16+	13	12.6643	12.6071	1.0237
total_total_16-64	14	13.6198	13.5618	1.1288
total_total_18+	12	12.3809	12.3145	1.0151
total_total_18_64	13	13.3039	13.2352	1.1193
total_total_65+	8	7.9585	7.9094	1.5344

T3. Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by household type)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
1 person (total)	17	17.1518	16.7971	1.82340
2 adults, 1 dependent child	10	10.4945	10.9912	1.87220
2 adults, 2 dependent children	15	14.6952	14.6246	2.36780
2 adults, 3+ dependent children	25	24.7673	24.7783	4.19894
2 adults, at least one 65+ years	7	7.0890	6.7978	1.94563
2 adults, both < 65years	8	7.9909	7.6891	1.55335
Other households with dependent children	16	15.9299	15.9954	4.28898
Other no dependent children	6	6.2335	6.7719	2.33004
Single parent, at least 1 dependent child	49	48.6660	48.8181	6.45130
Total	14	14.0759	14.1122	1.07479
Total dependent children	17	17.3238	17.4724	1.58440
Total no dependent children	10	9.8498	9.7393	1.01952

T4. Taux de risque de pauvreté selon le statut d'occupation du logement
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by tenure status)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Owner or rent free	9	9.1460	9.0841	1.05021
Tenant	30	30.3510	30.3592	2.58995
Total	14	14.0759	14.1122	1.07479

T5. Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by work intensity)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
0.5<W<1_Nb_Chld_Dep	20	19.8670	19.4860	2.43437
0.5<W<1_No_Chld_Dep	9	9.0373	9.3278	2.43592
0.5<W<1_total	17	16.8252	16.6674	1.94381
0<W<0.5_Nb_Chld_Dep	59	58.6727	58.8951	9.55694
0<W<0.5_No_Chld_Dep	18	18.0401	18.6249	5.70197
0<W<0.5_total	38	37.6330	38.3468	5.99933
0<W<1_Nb_Chld_Dep	23	22.9374	22.7796	2.42004
0<W<1_No_Chld_Dep	11	10.7577	11.1210	2.19385
0<W<1_total	19	19.1887	19.2279	1.83006
W=0_Nb_Chld_Dep	47	46.9759	48.4702	8.95298
W=0_No_Chld_Dep	21	20.5725	19.3026	3.02723
W=0_total	25	25.0898	24.3858	3.07006
W=1_Nb_Chld_Dep	11	10.6720	10.9200	1.88741
W=1_No_Chld_Dep	6	6.2130	6.1998	1.07967
W=1_total	9	9.1328	9.2758	1.30784
total_Nb_Chld_Dep	17	17.3238	17.4724	1.58440
total_No_Chld_Dep	11	10.5217	10.4218	1.14945
total_total	15	14.8147	14.8713	1.14371

T6. Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives) €/an
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)

	Seuil (arrondi)	Seuil	Seuil (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
<i>Ménage d'une seule personne</i>	17688	17688.23	17677.22	330.369
<i>Ménage de 2 adultes et 2 enfants à charge (13 ans ou moins)</i>	37145	37145.28	37122.16	693.774

T7. Inégalité de la distribution du revenu équivalent : rapport inter quintile du revenu équivalent (S80/S20)
(Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio)

S80/S20 (arrondi)	S80/S20	S80/S20 (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
4.2	4.18160	4.18450	0.15517

T8. Ecart médian relatif du taux de risque de pauvreté
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Relative median at-risk-of- poverty gap)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
female_16+	20	19.7150	20.1865	1.97984
female_16_64	20	20.3029	20.6827	2.21068
female_18+	20	19.7150	19.9213	1.90788
female_18_64	20	19.7150	20.3883	2.11815
female_65+	17	16.6112	18.0447	3.49661
female_total	20	20.2671	20.6544	1.97240
male_16+	20	19.7150	19.2455	1.67417
male_16_64	20	19.7150	19.1261	1.72313
male_18+	20	19.7150	19.4740	1.62509
male_18_64	20	19.7150	19.3797	1.67966
male_65+	22	21.6061	19.4420	5.36685
male_total	20	19.7150	19.7101	1.42975
total_0_15	20	20.3622	21.2260	2.15640
total_0_17	20	20.2671	21.1820	2.20740
total_16+	20	19.7150	19.6655	1.59681
total_16_64	20	19.7150	19.8237	1.72053
total_18+	20	19.7150	19.6574	1.55611
total_18_64	20	19.7150	19.8180	1.65853
total_65+	18	17.5195	18.7536	3.78741
total_total	20	19.7150	20.1122	1.49328

T9. Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
male_below ARPT_MS40	4	3.7890	3.8748	0.49186
male_below ARPT_MS50	8	8.0952	8.0394	0.85152
male_below ARPT_MS70	21	20.7110	21.0251	1.20782
total_below ARPT_MS40	4	3.7858	3.9412	0.49551
total_below ARPT_MS50	8	8.0908	8.1820	0.75917
total_below ARPT_MS70	21	20.9999	21.3485	1.16449
female_below ARPT_MS40	4	3.7827	4.0064	0.59936
female_below ARPT_MS50	8	8.0864	8.3220	0.80842
female_below ARPT_MS70	21	21.2834	21.6660	1.29832

T10. Taux de risque de pauvreté avant transferts

**T10.a Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris les pensions de vieillesse et de survie)
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
below ARPT_female_0 - 15	34	34.3126	35.0221	2.43374
below ARPT_female_0 - 17	35	34.7216	35.3662	2.30087
below ARPT_female_16 - 64	33	32.9867	33.1266	1.16620
below ARPT_female_16+	43	43.3160	43.3918	0.99689
below ARPT_female_18 - 64	33	32.8177	32.9620	1.16339
below ARPT_female_18+	43	43.4126	43.4922	0.99530
below ARPT_female_65+	89	89.4450	89.1448	1.74672
below ARPT_female_total	42	41.6067	41.7973	1.05245
below ARPT_male _0 - 15	34	33.8857	34.5798	2.44269
below ARPT_male _0 - 17	34	34.3693	34.9410	2.38167
below ARPT_male _16 - 64	30	29.7154	29.9537	1.30800
below ARPT_male _16+	39	39.0341	39.2099	1.10792
below ARPT_male _18 - 64	29	29.4332	29.6974	1.27672
below ARPT_male _18+	39	39.0142	39.2163	1.07736
below ARPT_male _65+	91	90.6754	90.5201	1.66066
below ARPT_male _total	38	37.9686	38.2516	1.11142
below ARPT_total _0 - 15	34	34.0919	34.7938	1.87443
below ARPT_total _0 - 17	35	34.5400	35.1468	1.81444
below ARPT_total _16 - 64	31	31.3541	31.5428	1.11149
below ARPT_total _16+	41	41.2178	41.3418	0.94673
below ARPT_total _18 - 64	31	31.1285	31.3326	1.09835
below ARPT_total _18+	41	41.2581	41.3973	0.93203
below ARPT_total _65+	90	89.9929	89.7556	1.41200
below ARPT_total _total	40	39.8045	40.0409	0.96481

**T10.b Taux de risque de pauvreté avant transferts (exclues les pensions de vieillesse et de survie)
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
below ARPT_female_0 - 15	32	32.4619	33.3325	2.39980
below ARPT_female_0 - 17	33	32.8077	33.6354	2.27408
below ARPT_female_16 - 64	24	23.9505	24.1275	1.08238
below ARPT_female_16+	21	21.2574	21.3326	0.95206
below ARPT_female_18 - 64	24	23.6018	23.7711	1.06825
below ARPT_female_18+	21	20.9129	20.9793	0.93850
below ARPT_female_65+	9	9.2307	8.8745	1.68430
below ARPT_female_total	23	23.3846	23.6182	1.02371
below ARPT_male _0 - 15	33	32.8265	33.5056	2.43012
below ARPT_male _0 - 17	33	32.7779	33.5503	2.32939
below ARPT_male _16 - 64	23	23.4776	23.6428	1.19491
below ARPT_male _16+	21	21.4894	21.6056	1.08528
below ARPT_male _18 - 64	23	23.2348	23.3465	1.17508
below ARPT_male _18+	21	21.2381	21.3068	1.06722
below ARPT_male _65+	10	10.4717	10.3127	1.98749
below ARPT_male _total	24	23.8357	24.0689	1.09642
below ARPT_total _0 - 15	33	32.6504	33.4215	1.86105
below ARPT_total _0 - 17	33	32.7923	33.5908	1.78338
below ARPT_total _16 - 64	24	23.7145	23.8856	1.01993
below ARPT_total _16+	21	21.3711	21.4665	0.91843
below ARPT_total _18 - 64	23	23.4186	23.5592	1.01119
below ARPT_total _18+	21	21.0722	21.1397	0.90959
below ARPT_total _65+	10	9.7833	9.5151	1.62417
below ARPT_total _total	24	23.6081	23.8414	0.95062

T11. Inégalité de la distribution des revenus : coefficient de Gini

Gini (arrondi)	Gini	Gini (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
27	27.2934	27.1475	0.66993

T12. Revenu disponible équivalent

Moyenne (arrondi)	Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
33 226	33 225.64	33 147.17	445.448

2. PRÉCISION

2.1. Plan d'échantillonnage

Ci-dessous la description du plan d'échantillonnage qui, parce qu'il s'agit d'un panel à long terme, s'intéresse à la dimension longitudinale et transversale.

2.1.1. Constitution de l'échantillon EU-SILC à partir de quatre échantillons :

- un premier échantillon longitudinal composé de 9 580 personnes ayant participé à la première vague de l'enquête ;
- un second échantillon longitudinal comprenant 1 760 personnes ayant participé à la seconde vague de l'enquête ;
- un troisième échantillon longitudinal comprenant 1 432 personnes ayant participé à la troisième vague de l'enquête ;
- un nouvel échantillon de 2 250 ménages « fiscaux ».

2.1.2. Unités d'échantillonnage

A) Un premier échantillon longitudinal d'individus

Un premier échantillon est constitué des 9 580 personnes qui ont accepté de participer à la première vague de l'enquête. A l'issue de cette première vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 3 534 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la première vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 1).

B) Un second échantillon longitudinal d'individus

Un second échantillon est constitué des 1 760 personnes qui ont accepté de participer à la seconde vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 620 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la seconde vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 2).

C) Un troisième échantillon longitudinal d'individus

Un troisième échantillon est constitué des 1 432 personnes qui ont accepté de participer à la troisième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 532 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la troisième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 3).

D) Un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux »

En plus des quatre bases de sondages qui ont été utilisées lors des trois vagues précédentes, une cinquième base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Elle comprend l'ensemble des personnes :

- qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au cours du mois de décembre 2005 ;
- qui ne résidaient pas officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg en décembre 2004 ;
- qui étaient affiliés auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois au cours du mois de décembre 2005.

L'unité de sondage est le ménage dit « fiscal » qui est composé uniquement d'un nouvel assuré (ou de deux nouveaux assurés pour les couples mariés bi-actifs ou pensionnés) ainsi que des personnes prises en charge par la caisse de maladie (les « coassurés »). En prenant en compte uniquement les revenus individuels qui font l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, la personne de référence (ou titulaire principal) est celle qui contribue le plus au revenu du ménage « fiscal ». La table 2.1 décrit le plan d'échantillonnage retenu pour la constitution d'un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux ».

Cette base de sondage est reliée indirectement à la population cible (ménages privés « logement »). La relation de passage entre ces deux populations (ménages « fiscaux » et ménages « logements ») est assurée, lors des différentes phases de pondération, par la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

2.1.1. Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

Les 6480 « nouveaux » ménages « fiscaux », recensés dans la base de sondage (source IGSS), ont été répartis dans 18 strates (numérotées de 111 à 128).

A l'exception de la taille du ménage « fiscal » (1 personne affiliée, 2 personnes et plus), les variables auxiliaires utilisées pour la stratification se réfèrent aux caractéristiques de la personne de référence du ménage « fiscal ».

Par définition, la personne de référence (ou titulaire principal) correspond au membre dont les revenus individuels (seuls les revenus faisant l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, sont pris en compte) contribuent le plus au revenu total du ménage « fiscal ».

Les trois variables auxiliaires retenues sont les suivantes :

1°) – le statut de la personne de référence vis-à-vis de l'activité économique, en distinguant :

- les personnes de référence (salariées ou non salariées) bénéficiant d'un revenu du travail (« actif occupé » ou d'une pension (« pensionné ») ;
- les salariés non occupés bénéficiant d'une indemnisation du chômage, d'un congé parental ou d'une mesure de préretraite (« salarié non occupé »);
- les personnes de référence cotisant volontairement auprès d'une des caisses de maladie luxembourgeoise, sur une base forfaitaire et sans justification de revenu (« assuré volontaire ») ;
- les personnes de référence dont le revenu principal correspond au Revenu Minimum Garanti versé par le « Fond National de Solidarité ».

2°) – Les différents régimes de caisse de maladie (uniquement pour les bénéficiaires d'un revenu du travail ou d'une pension), à savoir :

- a) Pour les non salariés
 - la Caisse de Maladie des Professions Indépendantes ;
 - la Caisse de Maladie des Agriculteurs ;
 - la Caisse de Maladie des Travailleurs Intellectuels Indépendants (uniquement les actifs occupés).

- b) Pour les salariés
- la Caisse de Maladie des Ouvriers ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux ;
 - la Caisse de Maladie des Employés Privés ;
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers de l'Arbed ;
 - la Caisse de Maladie des Employés de l'Arbed ;
 - l'entraide médicale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL).

3°) – La taille du ménage « fiscal », c'est à dire le nombre de personnes affiliée en tant qu'assuré ou « coassuré » (personne pris en charge) auprès d'une des caisses de maladie du système de sécurité luxembourgeois, soient :

- ménage « fiscal » d'une seule personne affiliée;
- ménage « fiscal » de deux personnes affiliées et plus.

Les 18 strates du plan d'échantillonnage résultent de la combinaison de ces trois variables.

La correspondance entre les variables de stratification et la numérotation des strates est précisée dans la table 2.1.

2.1.3. Taille échantillon et critères d'allocation

Pour chacune des 18 strates, la taille de l'échantillon a été fixée sur la base d'un compromis entre trois critères d'allocation :

- un certaine dose de proportionnalité : la taille de l'échantillon tient compte de la taille relative de la strate par rapport aux autres strates ;
- un taux de sondage plus élevé pour les strates ayant un effectif de population peu élevé, ceci dans la perspective d'obtenir un nombre de réponses suffisant au niveau de chaque strate ;
- sur la base de l'expérience passée sur des enquêtes en face - à - face auprès des ménages, un taux de sondage plus élevé sur les catégories (ou strate) de ménages « fiscaux » susceptible d'avoir *a priori* un taux de réponse plus faible que la moyenne.

Au total, 2 250 unités (ou adresses) ont été sélectionnées parmi une population de 6480 ménages « fiscaux ». Les tailles de population et d'échantillon des 18 strates figurent dans la table 2.1.

2.1.4. Schéma de sélection de l'échantillon

En résumé, l'échantillon total de la vague 4 de l'enquête EU_SILC est issu de trois échantillons longitudinaux d'individus et de 18 échantillons aléatoires simples de ménages « fiscaux ». Il est important de souligner que les différents échantillons ne peuvent pas être empilés au stade du plan d'échantillonnage : les unités d'échantillonnage sont différentes ; le lien précis entre les ménages « fiscaux » (unité d'échantillonnage) et les ménages « logements » (unité d'analyse) n'est pas toujours connu. L'empilement ne peut se faire qu'au niveau de l'échantillon des répondants et durant les phases de pondération.

Table 2.1 Plan d'échantillonnage du 4^{ème} échantillon (ménages fiscaux)

Statut du titulaire principal	Caisse de maladie	Taille du ménage « fiscal »	Strate¹	Effectif population	Effectif échantillon
Non salariés occupés	Professions indépendantes	1 pers.	111	242	170
	Agriculteurs Travailleurs intellectuels indépendants	2 pers et +	112	45	45
Pensionnés	Toute caisse	1 pers.	113	61	61
		2 pers et +	114	17	17
Fond National de Solidarité	Toute caisse	1 pers.	115	57	57
		2 pers. et +	116	7	7
Salariés occupés	Ouvriers	1 pers.	117	1910	385
		2 pers. et +	118	447	300
	Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	1 pers.	119	38	38
		2 pers. et +	120	6	6
	Employés privés	1 pers.	121	1867	370
		2 pers. et +	122	308	220
	Ouvriers et employé (Arbed et CFL)	1 pers.	123	21	21
		2 pers. et +	124	13	13
Actif non occupé	Toute caisse	1 pers.	125	164	144
		2 pers. et +	126	33	33
Assuré volontaire	Toute caisse	1 pers.	127	1141	260
		2 pers. et +	128	103	103

2.1.5. Système de sélection de l'échantillon

(non concerné)

2.1.6. Répartition de l'échantillon au cours du temps

(non concerné)

2.1.7. Renouvellement de l'échantillon au cours du temps

(non concerné)

2.1.8. Pondérations

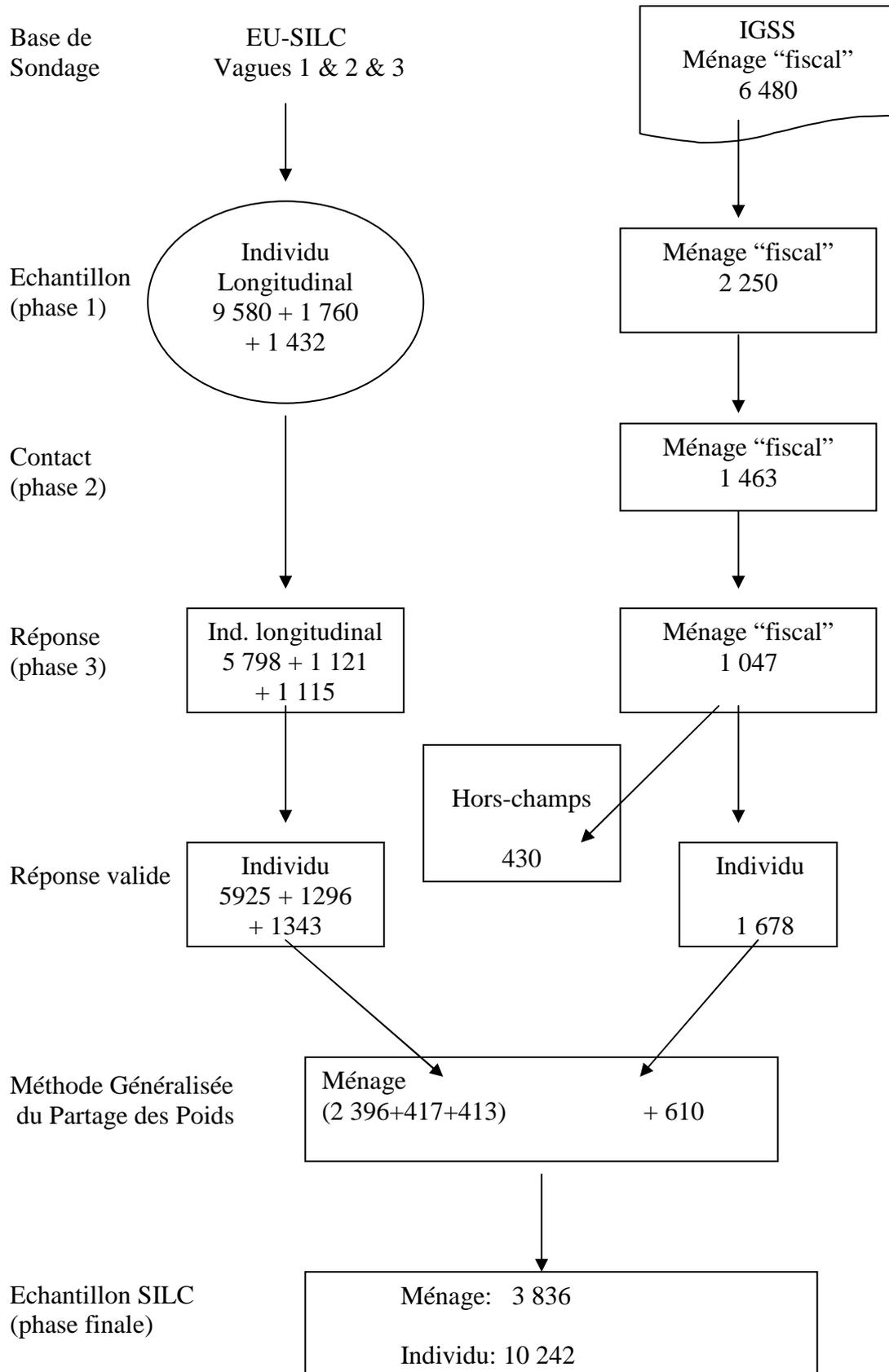
La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

2.1.8.1. Effets du plan d'échantillonnage

(non traité)

¹ Variable DB050

Figure 1 : PONDERATIONS



2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse

La correction de la non-réponse « globale » repose sur une modélisation du comportement des contactés et/ou des répondants (ou de leurs complémentaires respectifs).

Les variables susceptibles d'apporter un pouvoir explicatif se limitent aux variables auxiliaires disponibles dans chacun des trois échantillons. Pour chacune des variables retenues, quatre indicateurs sont précisés :

- le taux de contact (ou de réponse) non pondéré ;
- le taux de contact (ou de réponse) pondéré ;
- l'estimation (en %) de la variable mise en cause sous l'hypothèse d'un comportement uniforme (ou homogène) au niveau des contacts (ou des réponses) ;
- la donnée de référence (ou total de calage) issue de la base de sondage (en %).

La présence des deux derniers critères résulte du fait que les différentes étapes d'ajustement des pondérations font appel à une méthode de calage. La table 2.2 présente les indicateurs non pondérés.

Table 2.2 Taux de contact et de réponse

Echantillon	Effectif échantillon	Effectif contact	Effectif réponse	Taux de contact	Taux de réponse	Taux de réponse global
Individus Longitudinaux Vague 1	9580	5798		60.5		60.5
Individus Longitudinaux Vague 2	1760	1121		63.7		63.7
Individus Longitudinaux Vague 3	1432	1115		77.9		77.9
Ménages « fiscaux »	2250	1463	1047	65.0	71.6	46.5

A) Correction de la non-réponse totale au niveau du premier échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 1) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.3 à 2.8. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.4. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table 2.3 Typologie des ménages privés

Typologie des ménages privés	Effectif
Une personne âgée entre 16 et 64 ans Deux personnes dont un adulte âgé entre 16 et 64 ans Trois personnes dont au moins un enfant de moins de 16 ans	83506
Deux personnes âgées entre 16 et 64 ans Deux personnes âgées de 65 ans et plus	200104
Une personne âgée de 65 ans et plus Trois personnes âgées de 16 ans et plus Quatre personnes et plus âgées de 16 ans et plus Quatre personnes ou plus dont au moins un enfant âgé de moins de 16 ans	90990

Table 2.4 Ménages privés et nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans

Nombre d'enfants de moins de 16 ans	Effectif
Moins de 3 enfants	343719
3 enfants et plus	30881

Table 2.5 Ménages privés et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes de 65 ans et plus	Effectif
0 personne	303761
1 personne	43305
2 personnes et plus	27534

Table 2.6 Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	42977
2 personnes	82911
3 personnes	78462
4 personnes	96556
5 personnes	56138
6 personnes et plus	17556

Table 2.7 Répartition des ménages privés selon des groupes de communes et le type d'habitation

Groupe de communes	Effectif
Groupe A	75548
Groupe B	216937
Groupe C	82115

Table 2.8 Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	41652		29156	
15 – 29 ans	40311		12632	14211
30 – 39 ans	18312	17038	15485	15776
40 – 49 ans	17796	18538	11658	11371
50 – 59 ans	15211	14506	7731	7407
60 ans et plus	23367	30261	12181	

B) Correction de la non-réponse totale au niveau du second échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 2) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.9 à 2.11. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.75 et une borne supérieure fixée à 1.45. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table 2.9 Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1155
2 personnes	1756
3 personnes	1736
4 personnes et plus	3422

Table 2.10 Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	2813
Italienne	335
Française	1083
Belge	674
Allemande	232
Autres nationalités	1536
Luxembourgeoise	1396

Table 2.11 Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	327	1557
15 – 29 ans	313	2579
30 – 39 ans	242	1341
40 – 49 ans	304	672
50 – 59 ans	152	400
60 ans et plus	58	124

C) Correction de la non-réponse totale au niveau du troisième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 3) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.12 à 2.14. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.8 et une borne supérieure fixée à 1.2. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table 2.12 Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1499
2 personnes	3302
3 personnes	3155
4 personnes et plus	4954

Table 2.13 Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	4638
Italienne	396
Française	1421
Belge	886
Allemande	523
Autres nationalités	3407
Luxembourgeoise	1639

Table 2.14 Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	904	2507
15 – 29 ans		3829
30 – 39 ans	503	2805
40 – 49 ans		1381
50 ans et plus		749

D) – Correction de la non réponse totale au niveau de l'échantillon supplémentaire

D.1.) Correction des ménages « non contactés » par la méthode de calage sur marges

En prenant comme poids initiaux les poids de sondage, la correction des ménages « non contactés » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.15 à 2.17. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.75 et une borne supérieure égale à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table 2.15 Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	293
Portugaise	1691
Italienne	331
Belge	617
Française	1232
Allemande	448
Autres nationalités	1868

Table 2.16 Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	5501
2 personnes et plus	979

Table 2.17 Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	287
Pensionnés (toute caisse)	78
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	64
des ouvriers	2357
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	44
Employés privés	2175
Arbed et CFL	34
Chômeurs	197
Assurés volontaires (toute caisse)	1244

D.2.) Le traitement de la non-réponse (refus volontaires) par rapport au plan de sondage et à l'ajustement des ménages non-contactés.

En prenant comme poids initiaux les poids de calage après correction des « non-contactés », la correction de la non-réponse a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables 2.18 à 2.20. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.8. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table 2.18 Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	253
Portugaise	1452
Italienne	260
Belge	502
Française	935
Allemande	357
Autres nationalités	770

Table 2.19 Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	3724
2 personnes et plus	805

Table 2.20 Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	238
Pensionnés (toute caisse)	49
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	51
des ouvriers	1958
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	36
Employés privés	1691
Arbed et CFL	25
Chômeurs	146
Assurés volontaires (toute caisse)	335

2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures

Les données extérieures retenues pour le calage final sont issues de deux sources.

La première source correspond aux estimations de la population résidente au Luxembourg au 1^{er} janvier 2005.

La seconde source correspond aux données du Recensement de la Population du 15/02/2001. La cohérence entre les deux sources est assurée par un ajustement (ou une pondération) des données individuelles du recensement à l'aide d'un modèle log-linéaire. Les effectifs mentionnés dans les tables 2.21 à 2.22 sont des estimations issues de ce modèle.

A) – Information auxiliaire définie au niveau des ménages privés

Table 2.21 Taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
Une personne	52846
Deux personnes	50835
Trois personnes	31452
Quatre personnes et plus	47727

B) – Information auxiliaire définie au niveau des individus

Table 2.22 Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	24503	23105	19034	17990
15 – 29 ans	22772	21882	18013	18210
30 – 39 ans	19690	18793	16121	17544
40 – 49 ans	21814	21569	15621	14971
50 – 59 ans	17518	17214	11657	10741
60 ans et plus	28645	36809	8217	8954

2.1.8.4. Pondération longitudinale finale

Les poids longitudinaux sont le résultat de l'ajustement de la non-réponse des poids de base des individus longitudinaux des différents échantillons définis au cours des vagues précédentes (voir les points précédents).

2.1.8.5. Ajustement pour non-réponse

Voir plus haut

2.1.8.6. Ajustements aux données extérieures

Voir plus haut

2.1.8.7. Pondération longitudinale finale

Voir plus haut

2.1.8.8. Pondération transversale final des ménages

A) Relation de passage entre l'échantillon longitudinal et l'échantillon transversal

Au niveau du premier échantillon longitudinal, les 5 798 individus qui ont accepté de participer une quatrième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 5 925 personnes répartis au sein de 2 396 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 2.23 précise l'origine des membres de ces 2 396 ménages.

Table 2.23 Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	5798
Cohabitant	66
Nouveau-né ou émigré	61

Pour le second échantillon longitudinal, les 1 121 individus ayant participé une troisième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 296 personnes répartis au sein de 417 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 2.24 précise l'origine des membres de ces 417 ménages.

Table 2.24 Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	1121
Cohabitant	75
Nouveau-né ou émigré	100

Pour le troisième échantillon longitudinal, les 1 115 individus ayant participé une seconde fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 343 personnes répartis au sein de 413 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 2.25 précise l'origine des membres de ces 413 ménages.

Table 2.25 Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	1115
Cohabitant	75
Nouveau-né ou émigré	153

Le passage entre les échantillons longitudinaux et les échantillons transversaux correspondants est opéré par la Méthode Généralisée des Poids Partagés.

B) Le problème de la fusion de plusieurs ménages « fiscaux » au sein d'un même ménage « logement »

En ce qui concerne l'échantillon supplémentaire, les 617 ménages « fiscaux » renvoient à l'observation sur le terrain de 610 ménages « logements ». La différence (égale à 7) correspond au nombre de ménages fiscaux qui ont abouti à un ménage « logement » déjà interrogé.

La table 2.26 précise le lien entre les unités d'échantillonnage (ménages « fiscaux ») et les unités observées (ménages « logements » et individus). Elle indique pour les matricules individuels² concernés (variable PID), la relation de passage entre les 14 ménages « fiscaux³ » (variable DID) et le matricule ménage des 7 ménages « logements⁴ » équivalents (variable HID).

Table 2.26 : Table de correspondance des ménages «fiscaux » ayant fusionné

Matricule individuel PID	Matricule de l'unité d'échantillonnage DID	Matricule ménage HID
502510001	5025100	5025100
502510002	5025200	5025100
506270001	5062700	5062700
506270002	5062700	5062700
506270003	5062800	5062700
506270004	5062700	5062700
506270005	5062700	5062700
506310001	5063100	5063100
506310002	5063200	5063100
506310003	5063100	5063100
508960001	5089600	5089600
508960002	5089700	5089600
508960003	5089600	5089600
508960004	5089600	5089600
511940001	5119400	5119400
511940002	5119300	5119400
511940003	5119400	5119400
511940004	5119400	5119400
512750001	5127500	5127500
512750002	5127600	5127500
519720001	5197100	5197200
519720002	5197200	5197200

Le passage des ménages « fiscaux » vers les ménages « logements » est effectuée par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids. Cette étape intermédiaire intervient avant le calage sur marges destiné à la détermination des poids d'estimation transversaux.

C) Détermination des poids d'estimation transversaux

Les poids d'estimation transversaux ont été déterminés par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables 2.21 et 2.22. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.55 et une borne supérieure fixée à 1.3. Il s'agit d'une méthode de pondération dite « intégrée » : à l'intérieur d'un ménage « logement », les poids de calage individuels sont identiques.

² Variables EU_SILC RB030 et PB030

³ Variable EU_SILC DB030

⁴ Variables EU_SILC RB040 et HB030

2.1.9. Substitutions

Sans objet

2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution

Sans objet

2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible

Sans objet

2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

Sans objet

2.2. Erreurs d'échantillonnage

Les erreurs-types ont été estimées à l'aide de la méthode du bootstrap (2000 rééchantillonnages). Compte tenu du type de sondage retenu pour le Luxembourg, c'est cette méthode, plutôt que la méthode prônée par Eurostat (POULPE), qui a été choisie. Les 2000 rééchantillonnages ont été effectués sur les différents échantillons de tirage et non pas uniquement sur les ménages et individus ayant participé à l'enquête l'année en question, avec un calcul de nouveaux poids à chaque rééchantillonnage (prise en compte de la non-réponse).

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau ménage - 2006

Composantes du revenu 2006	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	après imputation			
Revenu total brut du ménage (HY010)	1784	3836	69985.53	69758.35	1077.70
Revenu total disponible du ménage (HY020)	19	3836	55114.01	55050.52	703.08
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	13	3818	50333.79	50275.55	737.07
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	13	3818	39563.61	39478.25	727.25
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)					
Allocations familles/enfants (HY050N)	1611	1683	6478.74	6439.23	131.83
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	232	239	7852.36	7723.09	707.42
Aides au logement (HY070N)	0	199	1495.50	1459.92	109.12
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)					
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)					
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	1	29	7025.39	6978.50	1389.44
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)					
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)					
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)					
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	1122	1254	-920.40	-991.91	823.70
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	421	454	12164.43	12229.25	893.10
Allocations familles/enfants (HY050G)	1579	1683	6562.21	6518.37	139.56
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	150	239	8413.96	8277.42	747.57
Aides au logement (HY070G)	0	199	1495.50	1459.92	109.12
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	174	183	8502.08	7861.59	2450.10
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	1111	1755	1655.23	1619.07	148.11
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	11	29	7110.65	7062.76	1423.97
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	121	178	981.53	987.54	105.38
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	477	500	6162.13	6019.27	918.20
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	6	3808	14136.42	13993.29	499.06

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau individuel - 2006

Composantes du revenu 2006	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	avant imputation			
Revenu personnel net au niveau des composantes					
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	3518	4402	32764.23	32728.09	569.48
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)					
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)					
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)					
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	3	5	3591.27	3312.09	1040.63
Allocations de chômage (PY090N)	252	285	14191.48	14104.65	1156.96
Allocations de vieillesse (PY100N)	1055	1235	25862.41	25899.27	426.00
Allocations de survie (PY110N)	351	401	6787.86	6675.71	686.44
Indemnités de maladie (PY120N)	21	22	6747.74	7848.85	3671.08
Pensions d'invalidité (PY130N)	269	289	14509.78	14702.39	757.30
Allocations d'éducation (PY140N)	107	109	2651.85	2735.76	598.64
Revenu personnel brut au niveau des composantes					
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	3395	4402	41821.24	41766.89	803.95
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	0	242	4361.60	4325.07	228.02
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	926	997	2043.42	2023.03	159.74
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	226	375	40634.65	38228.16	7005.77
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	3	5	3718.66	3450.94	1060.83
Allocations de chômage (PY090G)	165	285	17275.36	17177.18	1463.61
Allocations de vieillesse (PY100G)	770	1235	29933.41	29999.69	563.76
Allocations de survie (PY110G)	219	401	7823.40	7683.06	817.43
Indemnités de maladie (PY120G)	18	22	8720.15	10273.55	5106.23
Pensions d'invalidité (PY130G)	188	289	16399.65	16614.62	848.53
Allocations d'éducation (PY140G)	107	109	2735.76	598.64	2735.76

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu – niveau ménage - 2005

Composantes du revenu 2005	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	après imputation			
Revenu total brut du ménage (HY010)	1334	3622	69278.95	69334.91	929.01
Revenu total disponible du ménage (HY020)	22	3622	54754.59	54823.99	662.73
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	11	3592	49894.93	49922.17	692.05
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	10	3590	39456.20	39453.10	680.87
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	295	349	16651.40	16870.73	1520.68
Allocations familles/enfants (HY050N)	1424	1519	7185.57	7186.34	171.47
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	194	201	6548.06	6658.44	793.57
Aides au logement (HY070N)	0	233	1323.25	1320.21	104.29
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)					
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	448	664	2671.17	2691.67	237.75
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	31	32	9543.73	9253.04	2376.71
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)					
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)					
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)					
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	1145	1284	-26.50	4.14	158.34
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	154	349	19913.04	20167.31	1597.83
Allocations familles/enfants (HY050G)	1387	1519	7291.07	7286.47	185.72
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	126	201	7057.26	7162.83	853.03
Aides au logement (HY070G)	0	233	1323.25	1320.21	104.29
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	165	174	7099.54	7056.04	734.67
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	210	664	3137.82	3161.31	283.06
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	11	32	9693.15	9394.00	2430.06
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	133	188	824.38	801.31	131.31
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	407	423	5903.93	5895.75	511.55
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	9	3586	13908.72	13877.95	338.63

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau individuel - 2005

Composantes du revenu 2005	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	avant imputation			
Revenu personnel net au niveau des composantes					
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	3055	4033	32202.88	32339.40	503.22
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)					
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)					
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)					
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	4	5	3515.06	3310.43	929.36
Allocations de chômage (PY090N)	214	239	13478.66	13260.71	1071.67
Allocations de vieillesse (PY100N)	1057	1235	24879.19	24936.30	404.76
Allocations de survie (PY110N)	304	350	7569.24	7505.35	655.19
Indemnités de maladie (PY120N)	145	350	11244.71	11868.44	4376.33
Pensions d'invalidité (PY130N)	13	16	16239.97	16006.40	911.14
Allocations d'éducation (PY140N)	87	94	2239.33	2294.97	348.03
Revenu personnel brut au niveau des composantes					
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	2542	4033	40908.39	41083.54	699.26
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	0	186	4491.65	4406.01	230.35
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	745	809	1927.44	1937.67	132.08
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	197	373	50547.42	50350.77	4745.91
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	100	104	4107.04	3885.07	952.46
Allocations de chômage (PY090G)	127	239	16051.81	15809.76	1316.49
Allocations de vieillesse (PY100G)	667	1235	28642.83	28708.86	529.30
Allocations de survie (PY110G)	145	330	8658.55	8580.27	744.34
Indemnités de maladie (PY120G)	6	16	14724.02	15501.43	5535.45
Pensions d'invalidité (PY130G)	193	319	18406.63	18153.54	1070.81
Allocations d'éducation (PY140G)	87	94	2239.33	2294.97	348.03

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu – niveau ménage - 2004

Composantes du revenu 2004	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	après imputation			
Revenu total brut du ménage (HY010)	1243	3571	64696.15	64789.53	819.88
Revenu total disponible du ménage (HY020)	12	3571	51380.01	51434.38	569.58
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	6	3552	46712.46	46732.16	603.63
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	6	3552	37093.05	37097.99	596.97
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	298	376	14755.43	14798.58	1011.00
Allocations familles/enfants (HY050N)	1416	1494	6551.71	6589.86	146.53
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	191	203	7807.29	7937.50	750.19
Aides au logement (HY070N)	0	236	1493.79	1476.31	91.65
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)					
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	453	643	2317.17	2325.08	234.13
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	32	34	12331.35	12001.45	3714.15
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)					
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)					
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)					
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	1108	1308	-640.71	-581.39	179.30
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	154	376	18766.73	18831.09	1257.78
Allocations familles/enfants (HY050G)	1394	1494	6621.74	6662.32	154.94
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	115	203	8230.90	8357.99	781.91
Aides au logement (HY070G)	0	236	1493.79	1476.31	91.65
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	166	177	6990.33	6967.98	753.15
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	242	643	2747.43	2759.09	272.36
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	8	34	12566.33	12225.85	3817.54
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	166	235	1038.06	1087.12	188.18
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	403	416	6730.24	6672.06	644.21
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	7	3551	12546.83	12594.91	310.55

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau individuel - 2004

Composantes du revenu 2004	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	avant imputation			
Revenu personnel net au niveau des composantes					
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	3001	3917	31395.62	31400.63	454.89
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)					
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)					
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	114	387	23926.91	24188.73	2861.30
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	6	8	3791.21	3860.41	1986.87
Allocations de chômage (PY090N)	172	200	16611.30	16366.82	1189.28
Allocations de vieillesse (PY100N)	1061	1259	24067.34	24088.26	381.39
Allocations de survie (PY110N)	281	327	8685.65	8510.38	684.78
Indemnités de maladie (PY120N)	19	21	6448.48	6524.53	1357.80
Pensions d'invalidité (PY130N)	286	323	15758.39	15796.23	709.70
Allocations d'éducation (PY140N)	87	97	3177.50	3282.22	1244.12
Revenu personnel brut au niveau des composantes					
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	2345	3917	39939.52	39943.37	632.50
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	0	160	4591.82	4544.04	265.50
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	812	885	1790.60	1805.44	105.09
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	232	401	29999.96	30004.61	2939.53
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	0	8	4036.88	4123.54	2185.78
Allocations de chômage (PY090G)	106	200	19832.78	19529.53	1403.99
Allocations de vieillesse (PY100G)	636	1259	27566.10	27592.27	490.97
Allocations de survie (PY110G)	185	327	9781.87	9574.74	786.15
Indemnités de maladie (PY120G)	15	21	7959.27	8063.65	1729.23
Pensions d'invalidité (PY130G)	172	323	17826.49	17819.53	846.40
Allocations d'éducation (PY140G)	87	97	3177.50	3282.22	1244.12

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu – niveau ménage - 2003

Composantes du revenu 2003	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	après imputation			
Revenu total brut du ménage (HY010)	1424	3534	63222.52	63391.54	812.14
Revenu total disponible du ménage (HY020)	12	3534	50169.14	50302.72	598.55
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	10	3524	45455.35	45601.93	625.90
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	10	3524	36438.32	36601.58	617.57
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	304	403	14950.98	14911.18	1001.86
Allocations familles/enfants (HY050N)	1391	1472	6632.54	6600.28	120.73
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	159	178	6911.69	7008.13	759.70
Aides au logement (HY070N)	0	275	1684.95	1679.19	93.81
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)					
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	396	606	2552.33	2559.12	568.62
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	27	29	14921.66	14592.41	5962.31
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)					
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)					
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)					
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	1001	1163	-407.27	-427.74	153.39
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	198	403	19292.80	19350.93	1597.72
Allocations familles/enfants (HY050G)	1367	1472	6706.22	6673.31	127.19
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	104	178	7279.27	7389.06	804.35
Aides au logement (HY070G)	0	275	1684.95	1679.19	93.81
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	177	192	7144.63	7176.36	985.95
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	222	606	3061.75	3080.73	626.21
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	8	29	15230.10	14891.15	6126.87
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	243	348	1197.93	1196.95	174.06
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	381	395	5420.36	5414.71	335.16
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	15	3524	12391.59	12431.32	321.69

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau individuel - 2003

Composantes du revenu 2003	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	avant imputation			
Revenu personnel net au niveau des composantes					
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	2757	3792	30357.27	30371.43	365.31
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)					
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)					
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	87	418	33658.61	33821.73	4105.19
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	3	3	7043.13	7322.54	3850.34
Allocations de chômage (PY090N)	139	169	16018.97	15934.70	1260.43
Allocations de vieillesse (PY100N)	1138	1356	23479.37	23439.63	388.41
Allocations de survie (PY110N)	242	284	11244.46	11147.97	733.36
Indemnités de maladie (PY120N)	18	21	9648.59	9063.90	2860.74
Pensions d'invalidité (PY130N)	306	359	14878.18	14863.89	623.03
Allocations d'éducation (PY140N)	71	78	2935.85	2979.41	618.22
Revenu personnel brut au niveau des composantes					
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	2592	3792	38280.97	38315.46	513.83
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	0	155	3884.66	3839.49	192.52
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	744	813	2202.38	2209.90	159.51
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	236	422	37987.97	38185.63	4146.10
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	3	3	8729.48	8749.10	4020.46
Allocations de chômage (PY090G)	104	169	18913.03	18780.28	1530.37
Allocations de vieillesse (PY100G)	779	1356	26619.28	26591.73	490.55
Allocations de survie (PY110G)	167	284	12479.02	12357.68	842.90
Indemnités de maladie (PY120G)	17	21	11135.44	10488.67	3293.42
Pensions d'invalidité (PY130G)	222	359	16504.13	16476.42	713.17
Allocations d'éducation (PY140G)	71	78	2935.85	2979.41	618.22

Moyenne, nombre d'observations (avant et après imputation) et erreur-type pour la ventilation du revenu disponible équivalent selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage - 2006

Revenu disponible équivalent 2006	Moyenne	Nombre d'observations		Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
		Avant imputation	Après imputation		
Sous-classes relatives à la taille du ménage					
1 membre	32931.16	9	866	33103.47	889.751
2 membres	36155.51	12	2250	36228.07	970.415
3 membres	33346.70	9	2394	33133.23	953.061
4 et plus	31775.17	4	4732	31618.34	762.164
Population par groupe d'âge					
<25	30776.70	16	3517	30581.35	633.74
25-34	33249.96	6	1731	33176.50	735.85
35-44	34144.50	3	1616	33887.74	922.74
45-54	34572.75	6	1324	34731.20	926.22
55-64	39485.03	3	1092	39383.24	1294.78
65 ou plus	31042.00	0	962	31197.17	681.67
Population par sexe					
Masculin	33654.71	15	5134	33602.33	526.178
Féminin	32804.46	19	5108	32700.39	425.821

Moyenne, nombre d'observations (avant et après imputation) et erreur-type pour la ventilation du revenu disponible équivalent selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage - 2005

Revenu disponible équivalent 2005	Moyenne	Nombre d'observations		Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
		Avant imputation	Après imputation		
Sous-classes relatives à la taille du ménage					
1 membre	33494.20	14	804	33485.15	844.00
2 membres	36095.78	6	2192	36316.94	813.56
3 membres	33603.59	12	2220	33648.09	1193.80
4 et plus	29798.90	6	4445	29728.65	652.94
Population par groupe d'âge					
<25	29378.05	21	3277	29395.45	550.06
25-34	32970.57	8	1504	33230.59	1090.68
35-44	33135.23	4	1452	33070.77	872.54
45-54	35639.24	2	1371	35599.79	833.42
55-64	35796.78	3	1080	35731.89	901.34
65 ou plus	31900.81	0	977	31958.32	846.05
Population par sexe					
Masculin	32810.75	21	4808	32794.05	437.985
Féminin	32034.04	17	4853	32101.42	468.190

Moyenne, nombre d'observations (avant et après imputation) et erreur-type pour la ventilation du revenu disponible équivalent selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage - 2004

Revenu disponible équivalent 2004	Moyenne	Nombre d'observations		Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
		Avant imputation	Après imputation		
Sous-classes relatives à la taille du ménage					
1 membre	31726.68	3	744	31727.63	769.019
2 membres	33249.94	12	2232	33394.64	656.497
3 membres	32289.93	3	2205	32332.00	855.401
4 et plus	27873.43	9	4448	27839.92	614.348
Population par groupe d'âge					
<25	27872.69	15	3179	27877.14	494.781
25-34	30956.91	0	1385	31091.13	750.044
35-44	30943.16	4	1422	31002.08	762.956
45-54	33623.02	4	1463	33691.33	756.642
55-64	34047.81	2	1160	33970.78	886.561
65 ou plus	28999.25	2	1020	28922.56	569.768
Population par sexe					
Masculin	30815.33	10	4792	30772.80	395.369
Féminin	30053.63	17	4837	30146.10	372.433

Moyenne, nombre d'observations (avant et après imputation) et erreur-type pour la ventilation du revenu disponible équivalent selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage - 2003

Revenu disponible équivalent 2003	Moyenne	Nombre d'observations		Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
		Avant imputation	Après imputation		
Sous-classes relatives à la taille du ménage					
1 membre	30940.06	5	720	30940.35	761.873
2 membres	33286.85	4	2166	33628.98	931.984
3 membres	31432.34	9	2283	31319.80	759.537
4 et plus	26771.03	8	4411	26812.42	548.997
Population par groupe d'âge					
<25	26834.56	13	3039	26820.78	464.08
25-34	30461.38	3	1203	30631.06	699.54
35-44	29506.30	1	1426	29545.88	626.17
45-54	32728.21	5	1557	32911.35	723.28
55-64	34046.22	4	1220	34245.42	1141.93
65 ou plus	28990.61	0	1135	28972.88	863.23
Population par sexe					
Masculin	30260.84	12	4735	30305.06	430.954
Féminin	29085.49	14	4845	29187.40	345.691

2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies. Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2, 3 et 4. Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrés ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2002 pour la vague 2, après le 31 décembre 2003 pour la vague 3 et après le 31 décembre 2004 pour la vague 4.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2004.

Concernant le nouvel échantillon (vague 4) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2005.

- **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

Et, pour la vague 4, ce pourcentage atteint 19%.

2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2006 constitue la quatrième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la quatrième vague a été élaboré à l'image de celui élaboré lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC 065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs.

Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors des vagues suivantes et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs est opéré à chaque nouvelle vague. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé les vagues précédentes au projet sont dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des enquêtes, les gestionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour préciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO-88). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes,

particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2006 correspond à la quatrième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Finalement, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

2.3.3. Erreurs de non-réponse

Les informations qui suivent présentent la situation pour les quatre années (2003 à 2006) qui composent la dimension longitudinale. S'agissant, pour le Luxembourg, d'un panel à long terme qui a débuté en 2003, la manière de présenter les résultats dévie quelque peu de celle proposée par le règlement 28/2004 de la Commission.

2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenue

	2003	2004	2005	2006
Nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté	3534	3571	3619	(3204 ménages longitudinaux) (3836 ménages transversaux)
Nombre de personnes âgées de 16 ans et plus	7683	7602	7527	6580 individus panel (7817 individus si on y incluait les individus du sous-échantillon extrait en 2006)
Nombre d'individus panel (y compris les moins de 16 ans)	9536	9629	9651	8505
Nombre de corésidents	0	192	396	557

2.3.3.2. Non-réponse des unités

- Taux de non-réponse pour la première vague portant sur la composante longitudinale (2003)

— **taux de non-réponse des ménages pour la première vague (2003) (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 9045 / (10056 - 662) = 0,9628$$

$$Rh = 3534 / 9045 = 0,3907$$

$$\boxed{NRh=62,38\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle pour la première vague (2003) (NRp) :**

$$NRp = [1 - (Rp)] * 100$$

Rp = Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7683 / 7683 = 1$$

$$\boxed{NRp=0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle pour la première vague (2003) (*NRp) :**

$$*NRp = [1 - (Ra * Rh * Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp=62,38\%}$$

A) Taux de réponse des ménages :

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
DB110													
1		3353	3381	3180		3353	2817	2405		564	381		394
2		108	131	337		108	101	171		30	77		89
3		15	6	10		15	5	6		1	1		3
4		29	40	85		29	23	26		17	22		37
5		14	5	11		14	5	9			1		1
6				0									
7		14	19	23		14	11	6		8	9		8
8		115	109	100		115	92	79		17	11		10
9	10056	2250	2244		10056				2500			2244	
10		1	1	2		1	1	2					
Total		5899	5936	3748		3649	3055	2704		637	502		542
DB120													
11	9045	1872	1695	434	9045	215	190	249	1657	46	87	1459	98
21	338	254	319	3	338	7	2	1	247	1	1	316	1
22	11	2	2	0	11	0	0	0	2	0	0	2	0
23	662	345	468	0	662	1	1	0	344	0	0	467	0
total	10056	2473	2484	437	10056	223	193	250	2250	47	88	2244	99
DB130													
11	3534	3571	3619	3204	3534	2951	2601	2379	620	486	412	532	413
21	3598	941	860	320	3598	411	314	222	530	82	41	464	57
22	1335	514	477	64	1335	100	40	33	414	35	12	402	19
23	272	74	32	10	272	41	18	8	33	1		13	2
24	306	125	88	16	306	65	34	12	60	6	3	48	1
total	9045	5225	5076	3614	9045	3568	3007	2654	1657	610	468	1459	492
DB135													
1	3534	3571	3619	3204	3534	2951	2601	2379	620	486	412	532	413
2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Taux de réponse par vague (DB135=1 / DB130 total):

2003 à 2004 : 68,3%

2004 à 2005 : 71,3%

2005 à 2006 : 88,7%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2003 :

% de ménages passés en 2005 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2003 à 2004, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 84,3%

% de ménages passés en 2006 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2004 à 2005, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 88,3%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2004 :

% de ménages passés en 2006 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2004 à 2005, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 76,7%

Taux de suivi pour l'échantillon extrait en 2003:

Nombre de ménages passés de la vague 2004 à 2005 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2003 à 2004 : 83,7%

Nombre de ménages passés de la vague 2005 à 2006 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2004 à 2003 : 88,5%

Taux de suivi pour l'échantillon extrait en 2004:

Nombre de ménages passés de la vague 2005 à 2006 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2004 à 2003 : 78,8%

Taux des tailles d'échantillon :

2004 par rapport à 2003: 101,0%

2005 par rapport à 2006 : 101,3%

2006 par rapport à 2005 : 88,5%

A) Taux de réponse individuels :

	Echantillons extraits en 2003. 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
RB245													
1	7683	7602	7527	6580	7683	6322	5508	4942	1280	986	822	1033	816
4	1897	2027	2124	1925	1897	1547	1309	1174	480	416	389	399	362
total	9580	9629	9651	8505	9580	7869	6817	6116	1760	1402	1211	1432	1178
RB250													
11	7683	7602	7527	6580	7683	6322	5508	4942	1280	986	822	1033	816
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RB100													
1	9580	9656	9481	8186	9580	7896	6674	5919	1760	1375	1127	1432	1140
2		192	396	557		192	326	384		70	110		63
total		9848	9877	8743		8088	7000	6303		1445	1237		1203
RB110													
1	9580	9369	9356	8221	9580	7609	6606	5961	1760	1318	1156	1432	1104
2		68	73	57		68	59	41		14	5		11
3		122	122	103		122	86	58		36	19		26
4		70	100	124		70	66	56		34	31		37
5		195	202	209		195	159	161		43	24		24
6		24	24	29		24	24	26		0	2		1
total		9848	9877	8743		8088	7000	6303		1445	1237		1203
RB120													
1		68	71	54		68	57	38		14	5		11
2		14	8	13		14	4	10		4	0		3
3		37	35	64		37	24	46		11	11		7
4		76	88	78		76	74	67		14	8		3
total		195	202	209		195	159	161		43	24		24

Taux de réponse par vague des individus panel (RB250 =11,12,13 / RB245=1)

2004 : 100%

2004 : 100%

2004 : 100%

Taux de réponse par vague des corésidents (RB250 =11,12,13 / RB245=1)

2004 : 100%

2005 : 100%

2006 : 100%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2003 :

2004 : 83,3%

2005 : 88,3%

2006 : 90,8%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2004 :

2005 : 77,9%

2006 : 80,4%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2004 :

2006 : 79,9%

Taux des tailles d'échantillon :

2004 : 98,9%

2005 : 99,0%

2006 : 87,4%

Taux de réponse pour les individus non-panel : non applicable

2.3.3.3. Ventilation des ménages selon la situation du ménage (DB110), l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire « ménage » (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
DB110													
1		3353	3381	3180		3353	2817	2405		564	381		394
2		108	131	337		108	101	171		30	77		89
3		15	6	10		15	5	6		1	1		3
4		29	40	85		29	23	26		17	22		37
5		14	5	11		14	5	9			1		1
6				0									
7		14	19	23		14	11	6		8	9		8
8		115	109	100		115	92	79		17	11		10
9	10056	2250	2244		10056				2500			2244	
10		1	1	2		1	1	2					
Total		5899	5936	3748		3649	3055	2704		637	502		542
DB120													
11	9045	1872	1695	434	9045	215	190	249	1657	46	87	1459	98
21	338	254	319	3	338	7	2	1	247	1	1	316	1
22	11	2	2	0	11	0	0	0	2	0	0	2	0
23	662	345	468	0	662	1	1	0	344	0	0	467	0
total	10056	2473	2484	437	10056	223	193	250	2250	47	88	2244	99
DB130													
11	3534	3571	3619	3204	3534	2951	2601	2379	620	486	412	532	413
21	3598	941	860	320	3598	411	314	222	530	82	41	464	57
22	1335	514	477	64	1335	100	40	33	414	35	12	402	19
23	272	74	32	10	272	41	18	8	33	1		13	2
24	306	125	88	16	306	65	34	12	60	6	3	48	1
total	9045	5225	5076	3614	9045	3568	3007	2654	1657	610	468	1459	492
DB135													
1	3534	3571	3619	3204	3534	2951	2601	2379	620	486	412	532	413
2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2.3.3.4. Ventilation des personnes selon l'appartenance au ménage (RB110)

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
RB110													
1	9580	9369	9356	8221	9580	7609	6606	5961	1760	1318	1156	1432	1104
2		68	73	57		68	59	41		14	5		11
3		122	122	103		122	86	58		36	19		26
4		70	100	124		70	66	56		34	31		37
5		195	202	209		195	159	161		43	24		24
6		24	24	29		24	24	26		0	2		1
total		9848	9877	8743		8088	7000	6303		1445	1237		1203

2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

Pourcentage de ménages ayant perçu un montant pour chaque composante du revenu, pourcentage de valeurs manquantes pour chaque composante du revenu et pourcentage d'informations partielles pour chaque composante de revenu – 2003 à 2006

Composantes du revenu	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2003			2004			2005			2006		
HY010	100.0	4.6	55.1	100.0	4.6	60.6	100.0	4.5	58.6	100.0	2.4	51.1
HY020	100.0	0.5	99.2	100.0	0.6	99.0	100.0	0.5	98.9	100.0	0.3	99.2
HY022	99.7	0.3	99.4	99.5	0.4	99.4	99.2	0.3	99.4	99.5	0.2	99.4
HY023	99.7	0.3	99.4	99.5	0.4	99.4	99.1	0.3	99.4	99.5	0.2	99.4
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages												
HY040N												
HY050N	11.4	24.6	0.0	41.8	2.1	3.1	41.9	2.8	3.4	43.9	1.1	3.1
HY060N	5.0	9.0	1.7	5.7	5.4	0.5	5.5	3.5	0.0	6.2	2.1	0.8
HY070N	7.8	100.0	0.0	6.6	100.0	0.0	6.4	100.0	0.0	5.2	100.0	0.0
HY080N												
HY090N												
HY110N	0.8	6.9	0.0	1.0	5.9	0.0	0.9	3.1	0.0	0.8	3.4	0.0
HY120N												
HY130N												
HY140N												
HY145N	32.9	13.2	0.8	36.6	14.5	0.8	35.5	9.7	1.2	32.7	9.6	1.0
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages												
HY040G	11.4	11.9	39.0	10.5	11.4	47.6	9.6	7.4	48.4	11.8	7.3	0.0
HY050G	41.7	2.9	4.3	41.8	2.1	4.6	41.9	2.8	5.9	43.9	1.1	5.1
HY060G	5.0	9.0	32.6	5.7	3.9	39.4	5.5	2.0	35.3	6.2	1.7	35.6
HY070G	7.8	100.0	0.0	6.6	100.0	0.0	6.4	100.0	0.0	5.2	100.0	0.0
HY080G	5.4	6.3	1.6	5.0	2.8	3.4	4.8	5.2	0.0	4.8	4.4	0.5
HY090G	17.1	28.7	34.7	18.0	26.7	35.6	18.3	29.7	38.7	45.8	36.4	0.3
HY110G	0.8	6.9	65.5	1.0	5.9	70.6	0.9	3.1	62.5	0.8	3.4	58.6
HY120G	9.8	30.2	0.0	6.6	29.4	0.0	5.2	29.3	0.0	4.6	31.5	0.6
HY130G	11.2	2.8	0.8	11.6	2.6	0.5	11.7	3.3	0.5	13.0	3.8	0.8
HY140G	99.7	8.8	90.8	99.4	10.8	89.0	99.0	11.9	87.8	99.3	12.3	87.5

Pourcentage de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant pour chaque composante du revenu, pourcentage de valeurs manquantes pour chaque composante du revenu et pourcentage d'informations partielles pour chaque composante de revenu - 2006

Composantes du revenu	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2003			2004			2005			2006		
Revenu personnel net au niveau des composantes												
PY010N	49.4	20.3	7.0	51.5	17.2	6.2	53.5	16.5	7.8	56.3	13.6	6.5
PY020N												
PY035N												
PY050N	5.4	79.2	0.0	5.1	69.5	1.0	4.8	70.5	0.3	4.6	65.5	0.6
PY080N	0.0	0.0	0.0	0.1	25.0	0.0	0.1	20.0	0.0	0.1	20.0	0.0
PY090N	2.2	17.8	0.0	2.6	14.0	0.0	3.2	10.5	0.0	3.6	11.2	0.4
PY100N	17.6	14.0	2.1	16.6	12.3	3.4	16.4	10.6	3.8	15.8	8.9	5.7
PY110N	3.7	14.1	0.7	4.3	13.1	0.9	4.6	12.6	0.6	5.1	10.7	1.7
PY120N	0.3	14.3	0.0	0.3	9.5	0.0	0.2	18.8	0.0	0.3	4.5	0.0
PY130N	4.7	14.8	0.0	4.2	11.5	0.0	4.2	9.1	0.0	3.7	6.9	0.0
PY140N	1.0	9.0	0.0	1.3	10.3	0.0	1.2	7.4	0.0	1.4	1.8	0.0
Revenu personnel brut au niveau des composantes												
PY010G	49.4	10.5	21.2	51.5	10.2	29.9	53.5	9.0	27.9	56.3	7.4	15.4
PY020G	2.0	100.0	0.0	2.1	100.0	0.0	2.5	100.0	0.0	3.1	100.0	0.0
PY035G	10.6	8.5	0.0	11.6	8.2	0.0	10.7	7.9	0.0	12.8	7.1	0.0
PY050G	5.5	43.8	0.2	5.3	41.4	0.7	5.0	46.9	0.3	4.8	39.7	0.0
PY080G	0.0	0.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.1	80.0	0.0	0.1	40.0	0.0
PY090G	2.2	12.4	26.0	2.6	9.0	38.0	3.2	7.9	38.9	3.6	9.5	32.6
PY100G	17.6	10.6	31.9	16.6	9.3	40.2	16.4	7.8	38.2	15.8	6.3	31.3
PY110G	3.7	7.7	33.5	4.3	8.0	35.5	4.6	9.7	48.9	5.1	8.7	36.7
PY120G	0.3	14.3	0.0	0.3	4.8	23.8	0.2	6.3	56.3	0.3	4.5	13.6
PY130G	4.7	9.5	28.7	4.2	8.7	38.1	4.2	6.3	33.2	3.7	4.8	30.1
PY140G	1.0	9.0	0.0	1.3	10.3	0.0	1.2	7.4	0.0	1.4	1.8	0.0

2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné », la ventilation des «membres du ménages âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
RB250													
11	7683	7602	7527	6580	7683	6322	5508	4942	1280	986	822	1033	816
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005				Echantillon extrait en 2003				Echantillon extrait en 2004			Echantillon extrait en 2005	
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2005	2006
RB260													
1	5465	6027	5810	4892	5465	4990	4270	3691	1037	771	619	769	582
2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	2218	1575	1717	1688	2218	1332	1238	1251	243	215	203	264	234

2.5. Procédure d'imputation

Les imputations ont été réalisées sur les composantes revenus pour la non-réponse aux questions relatives aux composantes revenu.

Quatre modèles génériques basés sur le logiciel de l'Université de Michigan IVE (Imputation and Variance Estimation, voir <http://www.isr.umich.edu/src/smp/ive/>) assurent l'essentiel des procédures d'imputation (IVE_Salaires pour les salaires des adultes, IVE_enfants pour le revenus des moins de 16 ans, IVE_Ménages pour les revenus communs aux ménages, IVE_Revenus_Adultes_Non_salariaux). A côté de ces modèles génériques, des procédures spécifiques (barèmes, régressions, déductions) portent sur la modélisation des cotisations sociales, des impôts sur le revenu, des impôts sur la fortune, des allocations logement, des prestations familiales et des salaires en nature.

Le tableau ci-dessous indique pour chacune des procédures d'imputation, les variables revenus concernées.

Méthodes d'imputation	Liste des composantes revenus concernées par la méthode d'imputation
Méthode basée sur le logiciel IVE	HY040N HY060N HY080N HY090N HY110N HY130N HY040G HY060G HY080G HY090G HY110G HY130G PY010N PY080N PY090N PY100N PY110N PY120N PY130N PY140N P010G PY020G PY030G PY035G PY050G PY080G PY090G PY100G PY110G PY120G PY130G PY140G
Régression prédictive	HY120N HY120G
Barèmes	HY050N HY050G HY140G HY145N
Déduction	HY070N HY070G PY020N PY020G

Dans le cas où plusieurs méthodes d'imputation concernent une composante de revenu seule la méthode la plus importante est reportée dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, comme le Luxembourg a choisi un panel à long terme, les imputations font appel aussi aux informations collectées les vagues précédentes.

2.6. Loyer imputé

(obligatoire à partir de 2007)

2.7. Voitures de société

Méthode utilisée pour imputer une valeur à l'utilisation privée d'une « voiture de société ».

La méthode utilisée se base sur la méthode utilisée par l'administration des contributions directes pour estimer forfaitairement l'avantage en nature retirée par la voiture de fonction. Ce montant forfaitaire équivaut à 1,5% par mois du prix TTC du véhicule neuf. Par exemple, si un véhicule vaut 30 000 euros et que le salarié a pu utiliser ce véhicule pendant les 12 mois de l'année : l'avantage en nature sera de 5 400 euros (30 000 x 1,5% x 12).

Pour estimer le prix du véhicule, nous avons utilisé les variables présentes dans le questionnaire (marque, modèle et année du véhicule), puis nous avons navigué sur Internet afin de trouver le prix des véhicules.

3. COMPARABILITÉ

3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1^{er} janvier de t-1 et le 31 décembre de t-1.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année t-1. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en t-1. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année t-1.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune,**

Les impôts sur la fortune sont ceux versés durant l'année t-1.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de février 2006 à août 2006, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juin 2006 (95% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 2 mois à 8 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
2003		102	711	524	526	604	437	61	152	196	168	53	3534
2004	1	149	1091	658	559	561	273	63	140	72	4		3561
2005		284	1046	923	585	421	234	50	59	14	3		3619
2006		194	1305	634	598	334	136	3					3204

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein) ou indépendante (temps partiel).

3.2. Composantes du revenu

3.2.1. *Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:*

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC pour toutes les vagues.

3.2.2. *La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu*

Interview en face-à-face pour toutes les vagues

3.2.3. *La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)*

Les variables du revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts à la source et cotisations sociales).

Dans la mesure où l'assiette fiscale est composée par l'ensemble des revenus soumis à impôt, il est difficile de collecter un revenu net au niveau des composantes. Il s'agit donc ici d'une proxy du net.

Idem pour toutes les vagues.

3.2.4. *La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)*

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes pour toutes les vagues.

3.3. Règles de suivi

Panel à long terme démarré en 2003 avec ajout d'un sous-échantillon de taille plus modeste chaque année.

Règles de suivi conformes à celles recommandées par Eurostat.

4. COMPARABILITÉ

4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes - le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.